



COMMUNIQUE

**Le SNETAP-FSU rencontre la DGER :
une politique de petits pas ne fait pas avancer l'Enseignement Agricole Public !**

Dans le cadre des rencontres de cette rentrée 2014, le SNETAP-FSU a été reçu par Mireille RIOU CANALS, Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche, le mercredi 3 septembre 2014. Suite au rendez vous avec le Cabinet du Ministre de l'Agriculture le 28 août dernier le SNETAP-FSU souhaitait approfondir plusieurs points avec la DGER.

Effectifs rentrée 2014 et carte de formations

Le SNETAP-FSU a d'abord fait part de son inquiétude devant les premières estimations d'effectifs dans l'enseignement agricole à cette rentrée 2014 et notamment l'annonce d'une baisse de près de 2000 élèves pour le public.

Pour la DGER il faut attendre les résultats définitifs des enquêtes rentrée, mais cette tendance de baisse semble se confirmer.

Si le SNETAP-FSU entend l'argument de la fin des doubles flux comme cause possible des diminutions d'effectifs, il ne peut admettre qu'elle soit la seule. Il demande à la DGER une enquête fine car la baisse des moyens, les fermetures de classes ou le retour des plafonds de recrutement sont d'autres causes certaines.

Pour la DGER il y a également un déficit d'image de l'EA qui doit être compensé par une meilleure communication sur la qualité du service rendu et l'efficacité de nos établissements, mais également sur les nouvelles conditions de recrutement des enseignants. Il faudra selon elle un focus sur ces questions dans les mois à venir.

Le SNETAP-FSU a alors tenu à rappeler que la qualité de notre enseignement et sa réputation ne sauraient se résumer à une simple affaire de communication, le respect des textes réglementaires (horaires, dédoublements, statuts...) constituant assurément le premier gage de qualité du service rendu à nos usagers. Or, sur ce point, le SNETAP-FSU a une nouvelle fois dénoncé les accommodements qui ont encore eu cours l'an passé, de la part de certains DRAAF-SRFD comme de l'administration centrale elle-même, posture qui ne saurait perdurer, le SNETAP-FSU semblant enfin avoir été entendu par le Cabinet du Ministre.

Par suite, les conflits en cours à Rodez et à Marmilhat ont fait l'objet d'une intervention de notre part. Selon la DGER, elles seraient en voie de règlement et traitées par les DRAAF, les levées de préavis en attestant (l'équivalent d'un poste et demi ayant été redéployé à Rodez et l'essentiel des décisions concernant la répartition auvergnate de la dotation en AE étant renvoyée à la discussion).

Concernant Marmilhat, la délégation lui a alors remis la pétition signée massivement le jour de la rentrée par les personnels, les parents et les élèves, lui signifiant ainsi que la réalité du terrain était assez différente de la présentation qui venait d'en être faite : le service public faute de moyens suffisant continue à refuser des élèves (une dizaine de STAV en l'occurrence). La directrice, après s'être engagée à ce que ses services conduisent une expertise complémentaire sur la situation, a reconnu que le refus d'élèves à l'entrée dans le service public était une vraie préoccupation. Elle a poursuivi en indiquant que les classes à petits effectifs seraient regardées de près au moment des dialogues de gestion avec les DRAAF-SRFD par comparaison des localisations de la demande par rapport à l'offre, annonçant ainsi d'ores et déjà que les ouvertures de classes seront limitées à la rentrée 2015...



Pour le SNETAP-FSU, cette question de la carte de formation devra être étudiée différemment et notamment avec une priorité à l'enseignement agricole public, faire le choix d'orienter les moyens vers le Public étant seul à même de permettre à nos établissements de répondre à la hausse démographique clairement engagée.

Alternance, évaluation

Il rappelle son communiqué récent « *La "pédagogie de la réussite" prônée par les MFR : leurre ou réalité ?* » qui s'appuie sur un rapport du CEREQ mettant en cause la pertinence de l'alternance par les MFR. La DGER reconnaît qu'une réflexion est en cours dans ses services sur la question de l'alternance et annonce pour les mois à venir une étude externe sur les formations par alternance des MFR et de l'UNREP.

A cette occasion, le SNETAP-FSU a renouvelé devant la DGER sa demande d'une participation de l'Enseignement Agricole au débat sur l'évaluation actuellement mené par le MEN et une transposition de ce débat au sein de l'EA. En attendant les conclusions de ce débat, il a re-demandé un moratoire sur les évolutions de l'évaluation dans la réforme du CAPA. La DGER s'est dite favorable à l'engagement de ce travail sur les modes d'évaluation, en lien avec les réflexions conduites à l'EN, afin de ne pas revenir à chaque rénovation de diplôme sur ces mêmes questions.

La DGER annonce également d'autres études en cours sur l'efficacité scolaire dans l'enseignement agricole, ainsi que sur l'accueil et la sécurité des élèves.

Dialogue social et paritarisme

A l'occasion de cette entrevue, le SNETAP-FSU a tenu à dénoncer la gestion " calamiteuse " des mouvements 2014 des enseignantes titulaires et contractuels. Si le SNETAP-FSU entend les difficultés que peuvent rencontrer les services concernés de la DGER, pour autant il regrette le manque de prise en compte de l'expérience des élus en CAP et CCP qui ont régulièrement mis en garde le bureau SDEDC. Le SNETAP-FSU souhaite que des mesures soient prises rapidement pour éviter l'an prochain un renouvellement des dysfonctionnements qui ont posé d'énormes problèmes aux collègues et aux établissements.

Le SNETAP-FSU a une nouvelle fois signalé le problème de compensation des décharges syndicales pour les personnels sur budget, comme pour les ATLS. La DGER a donné son accord pour engager, en lien avec le Secrétariat Général, un travail visant à déboucher d'une part sur une compensation complète des décharges des ACB (et non plus uniquement à hauteur de 20 % ou plus) et d'autre part à prendre en compte la quotité de décharge des ATLS à travers la dotation d'objectif (dotations qui seront arrêtées dans le courant de cette année scolaire). Les personnels jugeront aux actes !

AESH (ex-AVS)

Le SNETAP-FSU a également soulevé des difficultés des AVS aujourd'hui dans l'EAP en soulignant la très grande précarité dans laquelle se trouve la plupart d'entre eux notamment en raison de l'absence du MAAF dans les derniers textes réglementaires cadrant leur statuts (droit à la Cdisation, à la formation...). Il a également dénoncé les disparités de traitement selon les régions et les établissements. La DGER reconnaît une réelle difficulté sur ce dossier et assure vouloir le traiter avec la DGESCO (Éducation Nationale) dès leur prochaine rencontre, sous 8 jours.

Paris, le 6 septembre 2014

